

Le Serrissien

N° 118
AVRIL
2022

www.serris.fr



/ Cadre de vie
**Le projet
Saint-Colomban**

/ COUP D'ŒIL

■ UNE JOURNÉE À LA MER POUR 1 €

/ DOSSIER

■ LE BUDGET 2022



SOMMAIRE



Suivez-nous

Sur www.serris.fr

sur notre **page Facebook officielle**
f VilleDeSerris

En vous inscrivant
sur la **newsletter**
depuis www.serris.fr



VILLE DE SERRIS

2, Place
Antoine Mauny
BP 15 - Serris
77706

Marne la Vallée
CEDEX 4

Tél. 0160 43 52 00
Fax : 0160 43 08 13
contact@serris.fr
www.serris.fr

Accueil

Lundi : 14 h 00-18 h 00
Du mardi au vendredi :
9 h 00-12 h 00
et 14 h 00-18 h 00
Samedi : 9 h 00-12 h 00

P. 4

ZAPPING

En bref et en images
Re-trouvailles

P. 8

COUP D'ŒIL

Trois nouvelles boîtes à livre
Une journée à la mer pour 1 €
Serris et l'école pour tous
La BD à l'honneur !
Serris se mobilise pour le droit
des femmes
Ferme des Communes

P. 16

RENCONTRE

Une passion de l'écriture
au service des enfants

P. 18

DOSSIER

Budget 2022 : poursuivre les
actions engagées

P. 24

ÉCONOMIE

Ouverture de la résidence services
seniors Domitys
Ils ont choisi Serris
pour s'implanter

P. 26

CADRE DE VIE

Collecte des déchets verts
Les bonnes pratiques
dès le plus jeune âge
Avancée du 5^e centre de loisirs
Pelouses et haies ;
quelques rappels
Planning prévisionnel de livraison
des futurs programmes
De nouveaux établissements
scolaires et une église à Serris

P. 30

DÉMOCRATIE

Élections législatives
Conseil municipal
Expression politique

P. 40

À L'AFFICHE



10



14



26



28



Mes chers concitoyens,

En quelques jours, l'Europe a changé de physionomie. L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, la folie guerrière de Poutine nous ont replongés quatre-vingts ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la Seconde Guerre mondiale.

Nos pensées vont vers le peuple ukrainien, admirable de courage et de détermination. Il est un exemple pour toute l'Europe. Une Europe qui, avec les crises successives de la Covid, la guerre maintenant à ses portes et les graves menaces économiques qui en découlent, apparaît, plus que jamais, indispensable à notre pays.

Dès les premiers jours de l'invasion, les Serrisziens, en lien avec la Société civile, se sont mobilisés pour récolter des dons matériels. En parallèle, j'ai également souhaité organiser l'accueil de familles ukrainiennes sur notre commune.

La crise sanitaire n'est pas terminée, mais les restrictions s'allègent et une vie collective plus forte, plus vibrante reprend peu à peu ses droits. Les événements furent nombreux au mois de mars comme vous pourrez le lire ici.

Comme chaque année à la même époque nous votons le budget de la commune. Grâce aux efforts faits sur le fonctionnement et au soutien apporté au développement économique, nous pouvons garder le cap et maintenir une trajectoire budgétaire maîtrisée. C'est pour cela que notre Ville a su faire face à la crise sanitaire et ses conséquences financières et que nous pouvons poursuivre la mise en œuvre

du projet municipal que nous vous avons présenté en 2020.

Fait unique dans une commune, cette année se distingue même par de nouveaux établissements scolaires et une nouvelle église à Serris: le projet Saint-Colomban. Un projet qui prend forme dans la ZAC du Pré de Claye.

Enfin, fidèle aux engagements pris devant vous, les taux communaux d'imposition restent inchangés cette année encore. Notre situation budgétaire est saine même si nous devons rester vigilants car le contexte est très incertain, d'une part concernant les conséquences de la crise en Ukraine sur les prix et,

d'autre part, concernant l'augmentation des coûts de construction du fait de la crise sanitaire.

Je ne saurais conclure cet édit, sans évoquer les prochaines échéances électorales. À l'heure où tonnent les canons à l'est de l'Europe, ayant la chance d'habiter en France, dans une belle ville comme Serris, nous mesurons tous le privilège de vivre en démocratie.

La démocratie est un trésor que nous avons en partage. Quelle que soit votre opinion, votez!

Je vous souhaite à toutes et tous un très beau printemps à Serris!

Philippe DESCROUET

Maire de Serris

Président de Val d'Europe agglomération

” **Grâce aux efforts faits sur le fonctionnement et au soutien apporté au développement économique, nous pouvons garder le cap et maintenir une trajectoire budgétaire maîtrisée. »**

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Le 25 janvier au matin deux classes de l'école Jean de la Fontaine de Serris ont participé aux ateliers proposés et animés par Val d'Europe Agglomération à l'occasion de la semaine olympique et paralympique. L'ambassadeur du sport de Val d'Europe agglomération, Morhad AMDOUNI était également présent ce matin pour partager son expérience des jeux olympiques avec les enfants et encadrer certaines activités. ▼



SERRIS DONNE DU MATÉRIEL POUR LES CENTRES DE LOISIRS DE MONTRY

Jeudi 10 avril, les services techniques de la Ville de Montry sont venus à Serris récupérer du mobilier pour leurs centres de loisirs et écoles. Ce don par la commune de meubles divers (tableau, meubles de rangement, chaises, etc.) qui n'étaient plus utilisés par la Ville survient suite à la demande formulée par la Municipalité de Montry à celle de Serris. Il s'inscrit pleinement dans une démarche de solidarité entre les communes. C'est aussi ça le Val d'Europe! ▶



SAINT-VALENTIN

Comme tous les ans, Serris a mis à disposition ses panneaux électroniques pour les déclarations de Saint Valentin, le 14 avril dernier. Une opération qui a connu encore un beau succès cette année. ▶



Plus de photos
www.serris.fr
f Ville. de. Serris



◀ STAGE MULTI-ACTIVITÉS PLANÈTE SPORT

Du 21 au 25 avril, 23 enfants de 6 à 10 ont pu profiter du stage multi-activités Planète Sport d'avril. Au programme : initiation à l'anglais à travers des jeux sportifs et aisance aquatique à la piscine intercommunale de Bailly-Romainvilliers.

Une bonne façon d'acquérir des bases d'éléments indispensables comme l'apprentissage de l'anglais et la natation.



◀ STAGE BAFA

Comme les années précédentes, la Ville de Serris a organisé une formation générale BAFA en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement à destination des 17-25 ans. Du 26 avril au 5 mars dernier, 12 jeunes dont 8 Serrisiens, ont ainsi développé les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur, acquérir des connaissances sur l'enfant, la vie collective, la réglementation, etc. et approfondir les compétences techniques et pédagogiques destinées à l'animation d'activités variées.



◀ PREMIÈRE COLLECTE DE SANG

Le 31 mars, Serris accueillait pour la première fois une opération de don du sang. Cette première a été réussie avec 66 volontaires reçus dont 52 prélevés et 15 personnes qui donnaient pour la première fois.

Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées, qu'elles soient professionnelles ou donneuses.

Pour trouver d'autres collectes sur le secteur, rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Une nouvelle collecte aura lieu à Serris le vendredi 10 juin, de 14 h 00 à 19 h 00.

Re- trouvailles

Cette année encore, les crèches municipales et le Relais Petite Enfance de Serris se sont associés à la Semaine nationale de la Petite Enfance organisée par l'association AGIR.

Toute la semaine du 21 au 25 mars, des animations, en relation avec le thème de cette année « (Re) trouvailles », sont ainsi organisées par les professionnels de la Petite Enfance de Serris: chasse aux trésors, spectacle de marionnettes, jeux des trouvailles, loto sonore, lecture de livres, boîte à « cache-cache », jeux de transvasement créés par les assistantes maternelles, atelier baby gym, etc.

Une belle mise en lumière pour celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être et le développement des enfants comme l'a constaté Christelle Petit, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance, au Droit des Femmes et de la Famille qui s'est rendu dans chaque crèche le mardi 22 mars et au Relais Petite Enfance La Petite Boussole, le vendredi suivant.





Trois nouvelles Boîtes à livres

Trois nouvelles boîtes à livres ont été installées sur la commune. Elles complètent les deux précédentes installées en 2019.

La commune de Serris compte désormais cinq boîtes à livres. Réalisées par les Services Techniques de la Ville, elles permettent aux Serrisiens et aux usagers de la commune de déposer et d'emprunter des livres librement et gratuitement. Ce projet à dimension solidaire encourage également le partage et le don tout en développant une démarche écocitoyenne et le lien social.

Les boîtes à livres sont situées à proximité :

- de l'Hôtel de Ville (2 place Antoine Mauny)
- du groupe scolaire Pierre Perret (2 et 4, rue de Magellan)
- du Poste de Police Municipale (12 rue Émile Cloud).
- du groupe scolaire Jean de la Fontaine (18 bis Rue de la Garenne)
- du groupe scolaire Robert Doisneau (5, place Thomas le Pileur)



Une journée à la mer pour 1€

L'opération « une journée à la mer pour 1 euro » revient cet été. Dix voyages pour un euro, transport et pique-nique compris, seront proposés aux Serrisiens, en juillet et en août !

L'opération « une journée à la mer pour 1 euro » permet à tous les Serrisiens, sans condition d'âge ou de revenus, de profiter d'une escapade estivale à moindre coût : un euro pour un voyage à la mer, transport en bus grand tourisme et panier pique-nique compris. Cette opération, lancée pour la première fois en 2017, répond à la volonté des élus de Serris de favoriser le « vivre ensemble », et les liens intergénérationnels et de proposer des animations de qualité au plus grand nombre. Alors, inscrivez-vous et évadez-vous le temps d'une journée de vacances à la mer.

CABOURG
Dim. 10 juillet

DEAUVILLE
Dim. 17 juillet

LE TOUQUET
Mer. 20 juillet

LE CROTOY
Dim. 24 juillet

HOULGATE
Mer. 27 juillet

Départs depuis le poste de Police Municipale à 6 h 30 et de l'Hôtel de Ville à 6 h 45. Heure de retour prévue à Serris : 21 h 30 (selon trafic).



■ Inscriptions

À l'Hôtel de Ville de Serris, le mercredi 18 mai (9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-18 h 00) et le samedi 21 mai (9 h 00-12 h 00), 2^e phase d'inscription le samedi 11 juin.

À destination des Serrisais, sous présentation :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois;
- du livret de famille;
- de l'acquittement de 1 € par personne.

■ Deux voyages pour les jeunes

Vous avez entre 11 et 17 ans et souhaitez passer une petite journée à la mer entre amis sans vos parents ? Les animateurs du Service Jeunesse et Sport vous proposent de partir avec eux les mercredis 20 (Le Touquet) et 27 juillet (Houlgate), 15 places sont disponibles par destination.

CAYEUX SUR MER
Mer. 3 août

DIEPPE
Dim. 7 août

FECAMP
Mer. 10 août

ST VALERY EN CAUX
Mer. 17 août

TROUVILLE
Dim. 21 août



Serris et l'école pour tous

■ Jeudi 10 mars, Luc CHEVALIER, 1^{er} adjoint au Maire s'est rendu au collège Madeleine Renaud à l'occasion d'une intervention « initiation à la langue des signes » menée par une formatrice et une interprète. Ce projet, qui compte deux interventions, a pour but d'aider l'intégration d'Iris, élève « mal entendante » et de sensibiliser les collégiens sur le handicap en général.

Les élus de Serris n'ont pas hésité à verser cette subvention même si le collège ne dépend pas de la ville car ce projet correspond à leur volonté de faciliter l'inclusion des élèves handicapés en milieu scolaire.

Les élus soutiennent ainsi l'école pour tous avec une classe pour enfants autistes en maternelle et une en élémentaire ainsi qu'une classe ULIS à Jules Verne. La langue des signes adaptée aux bébés a également été mise en place depuis plusieurs années dans les crèches de Serris.

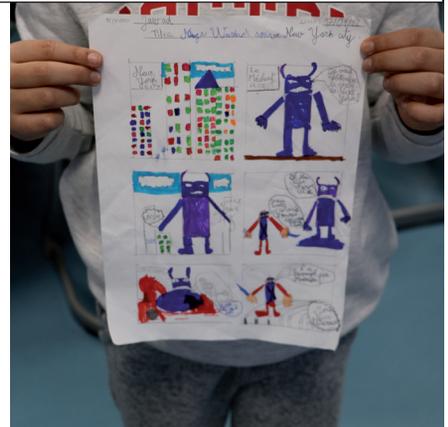
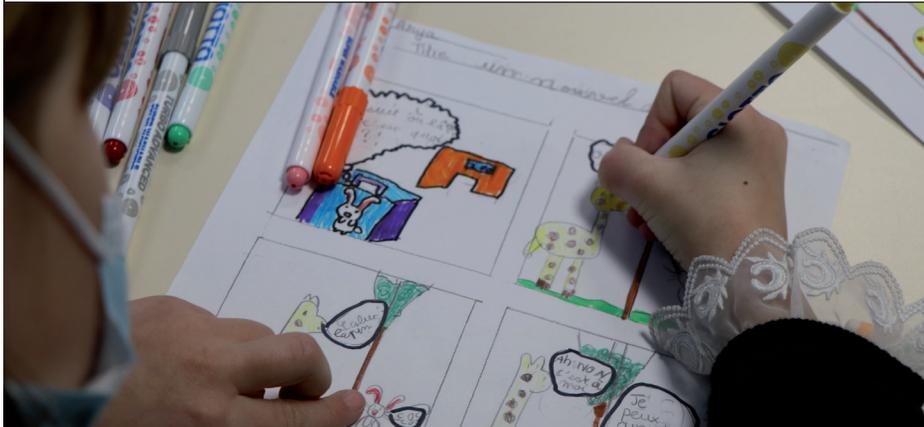
+ LE SAVIEZ-VOUS ?

La langue des signes n'est pas universelle. De la même façon qu'il n'existe pas une langue parlée unique dans le monde entier, plusieurs langues des signes se sont développées et ont évolué selon les pays. Les signes divergent d'une langue des signes à l'autre.

La BD à l'honneur!



9 classes des 5 écoles élémentaires de Serris ont profité d'ateliers « création d'une planche de BD » animés par des auteurs de BD. Toutes les classes de 3^e ont aussi bénéficié d'une rencontre de 2 heures avec Jean-Christophe DERRIEN autour de sa BD sur la seconde guerre mondiale: Résistances, aux éditions Le Lombard, 2010-2014 faisant ainsi le lien avec les cours d'histoire.



Plus de 1200 visiteurs étaient présents pour la 12e édition des Journées de la BD à Serris les 12 et 13 avril derniers. Plus de 30 auteurs étaient présents pour dédicacer leurs ouvrages! Merci à l'association Des Bulles dans La Marne qui coorganise cet événement et aux partenaires: les Médiathèques de Val d'Europe et La Maison Valeuropéenne.



Ouverture des Journées de la BD en présence de Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération et de Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée à la Culture. Les élus des conseils municipaux des enfants et des jeunes ont décerné leurs prix spéciaux à Rachel ZIMRA (1^{er} prix: *Les Mythics - tome XIII: Paresse*) et Arnaud POITEVIN (2^e prix pour *Les spectaculaires - tome I: le cabaret*).



La Ville de Serris a organisé un stage de création de planche de BD pendant les vacances d'avril animé par Rachel ZIMRA.





Serris se mobilise pour les droits des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville de Serris s'est mobilisée pour l'égalité entre les femmes et les hommes en présentant l'exposition « Femmes, la moitié du Monde ».

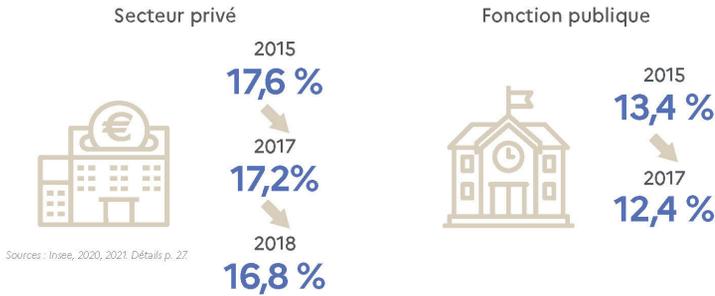
Mardi 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération et Christelle PETIT, Adjointe au Maire déléguée au Droit des Femmes et de la Famille ont accueilli une cinquantaine de personnes dont de nombreux élus du Territoire, pour le vernissage de l'exposition « Femme, la moitié du Monde ». À cette occasion, le Maire de Serris a rappelé que ce 8 mars, n'était pas une journée de célébration des femmes, mais une journée de lutte : « C'est une journée où les femmes doivent se lever pour leurs droits. » Katia BESNARD-ROUSSEAU, conférencière médiatrice culturelle, a ensuite présenté l'exposition lors d'une visite guidée riche et passionnante.

Sous l'impulsion de Christelle PETIT, la Ville de Serris, a également adhéré l'an dernier au centre Hubertine Auclert (le centre francilien pour l'égalité Femmes-Hommes), la lutte contre toutes les discriminations étant au cœur de la politique des élus de la commune.

+ QUELQUES CHIFFRES

Égalité salariale en France: les écarts de salaire entre les femmes et les hommes se réduisent progressivement

Écarts de rémunération nette moyenne dans la fonction publique et dans le secteur privé



Parité en entreprise en France: les conseils d'administration des grandes entreprises sont aujourd'hui proches de la parité

Part de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises du CAC40



Dans de nombreux pays, le droit du travail ne protège pas également les femmes et les hommes.

Dans **100 pays sur 189** la loi ne prescrit pas de garantir pour les femmes et les hommes une rémunération égale pour un travail de valeur égale

Source : ONU Femmes, Rapport « Égalité des sexes : le point sur les droits des femmes 25 ans après Beijing », 2020

En 2018, **59 pays sur 189** n'ont pas de loi interdisant le harcèlement et les violences sexuelles au travail

Source : Organisation internationale du travail, « World Employment and Social Outlook: Trends for Women 2018: Global Snapshot », Genève, 2018

104 pays sur 189 ont toujours des lois qui empêchent les femmes de travailler dans certains secteurs d'activité

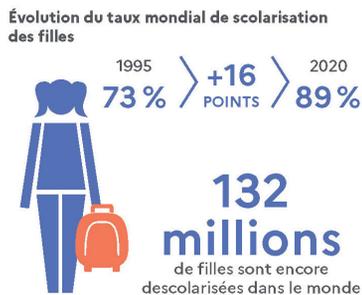
Source : Organisation internationale du travail, « World Employment and Social Outlook: Trends for Women 2018: Global Snapshot », Genève, 2018

Nombre de pays ayant ratifié la Convention 190 de l'Organisation internationale du travail sur la violence et le harcèlement au travail

6 Argentine, Équateur, Fidji, Namibie, Somalie, Uruguay (La ratification est en cours en France)

Source : ONU Femmes, Rapport « Égalité des sexes : le point sur les droits des femmes 25 ans après Beijing », 2020

Dans le monde, l'accès des filles à l'éducation a connu des progrès significatifs mais toujours insuffisants.



Part des pays dans lesquels moins de 90 filles pour 100 garçons étaient scolarisés en 2019, par cycle d'enseignement

Primaire	Premier cycle secondaire
4 % des pays	9 % des pays
Second cycle secondaire	Enseignement supérieur
15 % des pays	21 % des pays

Sources : Chiffres-clés : vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
Publication complète disponible sur www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr

Questions à Christelle PETIT

Adjointe au Maire délégué à la Petite Enfance, au Droit des Femmes et de la Famille



En quoi est-ce important d'agir en cette Journée internationale des droits des femmes ?

Au niveau mondial et sur un plan démographique, les femmes et les hommes sont à égalité, leur nombre est globalement le même. L'égalité s'arrête là ! Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine des droits des femmes et de l'égalité de genre. Le mouvement MeToo a jeté la lumière sur les actes de sexisme ordinaire que subissent jour après jour des millions de femmes. Discrimination, harcèlement et aussi humiliation. Il faut que cela change dans l'intérêt des femmes, mais aussi celui des hommes. Nous avons besoin de nouvelles normes pour lutter contre le sexisme et les stéréotypes, que ce soit dans l'éducation, sur le lieu de travail, sur internet et sur les réseaux sociaux.

Quelles sont les actions de la Ville pour l'égalité femmes-hommes ?

À la suite de son élection, le Maire a souhaité créer une délégation au Droit des Femmes. C'est un symbole fort de la volonté politique des élus de Serris montrant l'importance de cette question.

La commune a ensuite adhéré au centre Hubertine Auclert (le centre francilien pour l'égalité Femmes Hommes), la lutte contre toutes les discriminations. Cela permet, comme l'organisation de l'exposition de cette année, de sensibiliser aux inégalités et aux violences faites aux femmes de tout âge.

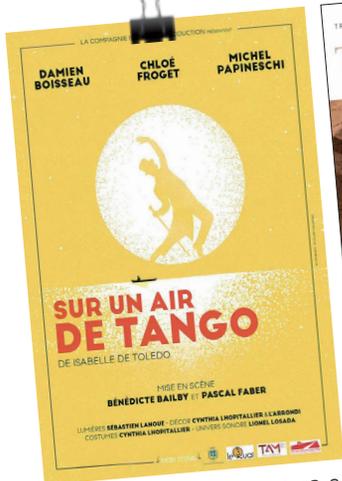
Enfin, nous sommes vigilants dans la gestion du personnel de la ville en ce qui concerne l'inégalité salariale ou l'accès au poste de direction. Sur 20 postes d'encadrement, 13 sont occupées par des femmes, dont celui de Directrice Générale des Services.

/ COUP D'ŒIL

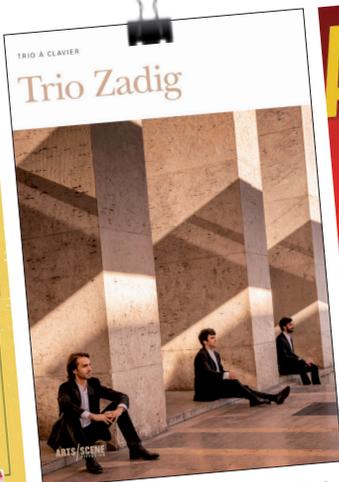
Saison
2022/2023

LA FERME DES COMMUNES
centre culturel

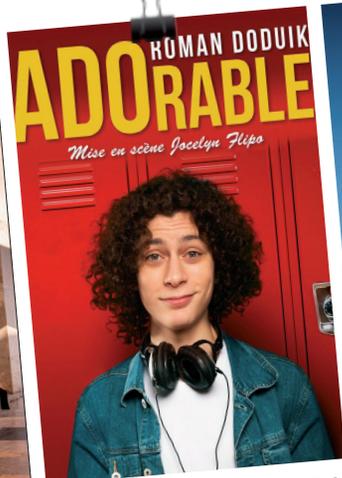
Découvrez les spectacles
de la prochaine saison.
de la Ferme des Communes
À vos agendas!



Sam. 1^{er} oct. 21h00 24 € / 19 €



Ven. 21 oct. 21h00 19 € / 15 €



Sam. 29 oct. 21h00 19 € / 15 €



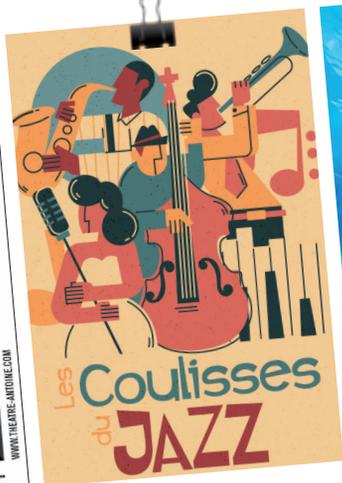
Sam. 12 nov. 21h00 29 € / 23 €



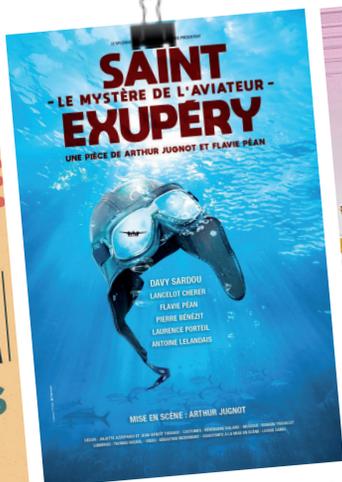
Sam. 3 déc. 21h00 29 € / 23 €



Sam. 14 jan. 21h00 29 € / 23 €



Dim. 5 fév. 15h00 8 € / 5 €



Sam. 11 fév. 21h00 29 € / 23 €



Sam. 11 mar. 21h00 24 € / 19 €



Sam. 25 mar. 21h00 29 € / 23 €

+

SAISON CULTURELLE 2022-2023 :
VENTE DE BILLETS RÉSERVÉE AUX SERRISSIENS

Samedi 11 juin, 10h00-13h00, Ferme des Communes - 8 bd Robert Thiboust - 77700 Serris
Serrissiens, vous voulez être sûrs d'avoir une place pour la nouvelle saison de la Ferme des Communes ?
Cette matinée vous est réservée !
Une carte d'abonnement offerte pour toutes les personnes achetant des places lors la prévente aux Serrissiens.

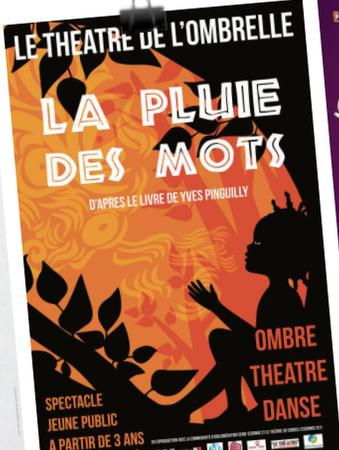


FERME DES COMMUNES

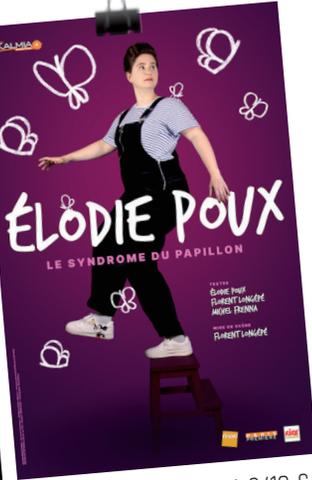
8 boulevard Robert Thiboust - 77700 Serris

www.fermedescommunes.fr

[f fermedescommunes](https://www.facebook.com/fermedescommunes)



Dim. 18 déc. 15h 00 8 € / 5 €



Sam. 7 jan. 21h 00 24 € / 19 €



ARNAUD DUCRET 05/03/2022

LES DERNIERS SPECTACLES DE LA FERME DES COMMUNES



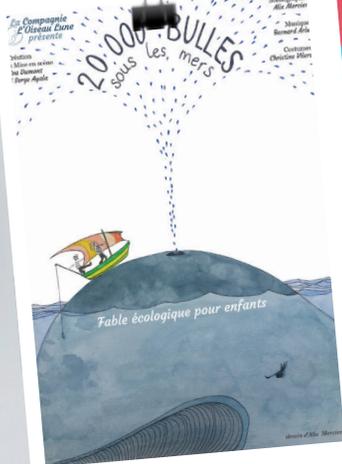
LES CACHOTTIERS 12/03/22



C'EST MOI LE PLUS FORT 03/04/22



COUPABLES 03/04/22



Dim. 2 avr. 15h 00 8 € / 5 €



Sam. 15 avr. 21h 00 29 € / 23 €



Sam. 14 mai 21h 00
Gratuit sur réservation

LES PROCHAINS SPECTACLES



Sam. 28 mai 21h 00
29 € / 23 €

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE EN LIGNE SUR WWW.FERMEDESCOMMUNES.FR LE 13 JUIN 2022



Billetterie : www.fermedescommunes.fr

Une passion de l'écriture au service des enfants

Diana N. KATALAYI ILUNGA est juriste, mais également auteure jeunesse et romancière. Serrissienne depuis 2015, mariée et maman de trois enfants, elle a créé les albums illustrés pour enfants de 4 à 10 ans, *Les Supers Ilunga*. Rencontre avec cette passionnée de lecture, d'écriture et de poésie qui a mis ses talents au service des enfants.

Quand avez-vous débuté *Les Supers Ilunga* ?

J'ai commencé à travailler sur ces albums illustrés pour enfants, en 2020, lors du confinement. Le premier volume *Les Supers Ilunga et le réparateur de dos bloqué* a vu le jour le 29 avril 2021. Le deuxième tome est sorti en novembre dernier : *Les Supers Ilunga et le pain (vraiment) perdu*.

Je suis l'auteure et la scénariste de cette nouvelle collection de livres jeunesse et je travaille avec deux personnes très talentueuses : Fifi, une illustratrice et Alizée, une graphiste.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce projet ?

Tous les mercredis, j'ai pour habitude d'emmener mes enfants à la Médiathèque du Val d'Europe et de parcourir les librairies et les magasins culturels des alentours. En littérature jeunesse, je trouvais que ça manquait un peu de diversité dans les rayons. Il n'y avait que très peu de livres avec des protagonistes noirs ou asiatiques. Je voulais que tous les enfants de Serris puissent se retrouver dans les héros des albums jeunesse, notamment mes enfants dont je me suis inspirée pour les personnages principaux. Il y avait aussi certains thèmes que je voulais aborder avec mes enfants et je ne les retrouvais pas forcément dans les livres. J'ai donc décidé de créer une collection d'ouvrages jeunesse pour combler ce manque et inviter tous les enfants à croire en eux, leur dire que tout est possible.

Comment choisissez-vous les thèmes de chaque album ?

Je sélectionne des thèmes que je considère comme nécessaire de rappeler aux enfants : confiance en soi, estime de soi, gestion des émotions, respect des aînés, solidarité, altruisme, bienveillance... Ce sont des valeurs importantes qui ne sont pas forcément toujours rappelées aux enfants. C'est donc l'occasion de les souligner, de les mettre en avant.

On trouve également un univers professionnel différent dans chaque album : pâtissier, archéologue, ostéopathe, chirurgien, agriculteur... Ceci afin que les enfants puissent se rendre compte de la diversité des métiers qui existent. Ça peut susciter des vocations, on ne sait jamais. Par exemple, j'ai décidé d'être juriste quand j'avais 8 ans ! Simplement, parce que j'en entendais parler autour de moi.

Ensuite, en fonction du thème et de l'histoire, je mets en avant du vocabulaire que j'explique aux enfants et qu'ils peuvent directement utiliser : concurrence, thérapeutique,

actuaire, paléontologie... Parce que ce qui se conçoit bien s'énonce clairement... Mais pour bien l'énoncer, il faut connaître les mots !

Je tiens à souligner aussi que tous les textes des albums sont écrits en rimes. C'est très agréable lorsque c'est lu à voix haute aux enfants de maternelle qui ne savent pas encore lire seuls. Cela leur procure déjà l'amour de la lecture qui est essentielle dans la vie d'un enfant. Quant aux élémentaires, les rimes les amusent et rendent la lecture encore plus sympathique et divertissante.

Il était aussi très important pour moi que chaque histoire se déroule à Serris : les petits lecteurs reconnaissent leur quartier au fil des pages et ils adorent !

Comment s'est passé le processus de publication ?

Ça a été le parcours du combattant car j'ai dû apprendre, seule, sur le terrain. Je ne voulais pas soumettre mes livres à des maisons d'édition car je sais que le processus peut être long entre l'envoi des maquettes, la sélection et la publication. Je voulais que mes ouvrages soient disponibles assez rapidement.

J'ai donc dû rechercher et sélectionner moi-même illustratrice, graphiste, correcteurs, et imprimeurs. Il y a eu quelques couacs, bien sûr, mais c'est avec l'erreur qu'on apprend. Ensuite, il a fallu s'assurer de la distribution et de la promotion. Ce n'était pas une mince affaire mais je suis fière d'y être parvenue.

Où peut-on se procurer vos albums ?

Vous pouvez les trouver à la Fnac, y compris celle du Val d'Europe, ou à La Barque Aux Livres, à Esbly. Ils sont également disponibles sur commande dans toutes les librairies des alentours, sur Amazon et sur www.les-supers-ilunga.com. Vous recevrez votre livre en moins de 4 jours dans votre boîte aux lettres. C'est un cadeau d'anniversaire qui fait très plaisir ! N'hésitez pas à l'offrir aux enfants de votre famille ou à leurs camarades ; ils seront ravis !

Avez-vous d'autres projets ?

Oui, en plus du tome III *Les Supers Ilunga et l'ordinateur en folie* (métier - actuaire / thème - respect des aînés) qui sortira mi-avril, mon premier roman *Et tu ne le sais pas* sera disponible en exclusivité sur Amazon le 29 avril. Mesdames, n'hésitez pas à vous le procurer, vous allez aimer !

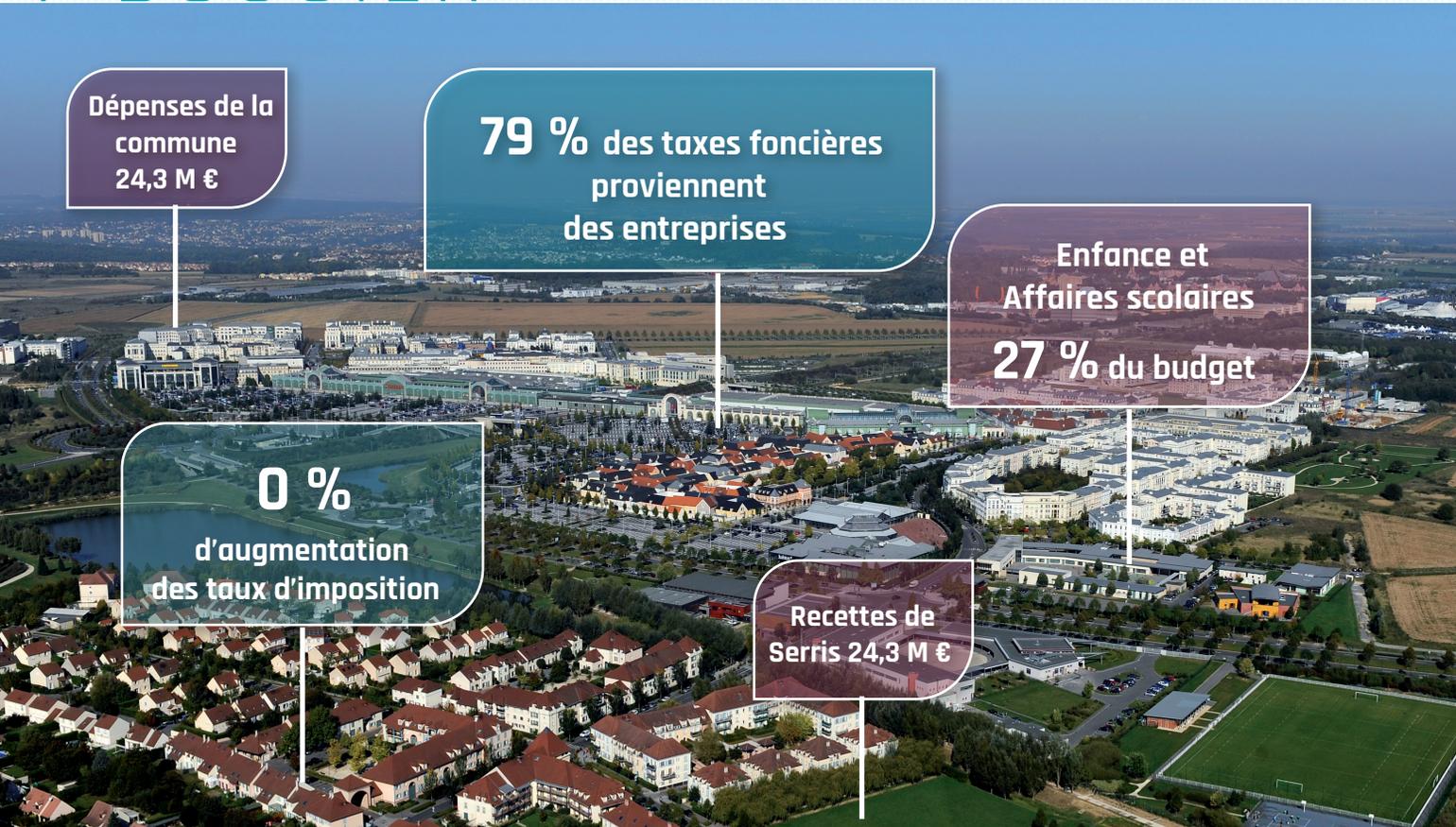




LES SUPERS ILUNGA

Boutique : www.lessupersilunga.com
Courriel : lessupersilunga@gmail.com
Facebook : [lessupersilunga](https://www.facebook.com/lessupersilunga)
Instagram : [les.supers.ilunga](https://www.instagram.com/les.supers.ilunga)

Les Supers Ilunga seront en vente dédiée au Festival du Livre de Paris, du 22 au 24 avril 2022 ainsi qu'à l'inauguration de la toute nouvelle Fnac Carré Sénart, à Lieusaint, le 7 mai.



Dépenses de la commune
24,3 M €

79 % des taxes foncières
proviennent
des entreprises

Enfance et
Affaires scolaires
27 % du budget

0 %
d'augmentation
des taux d'imposition

Recettes de
Serris 24,3 M €

Budget 2022 : poursuivre les actions engagées

Le lundi 28 mars, les élus de Serris ont voté à l'unanimité le budget 2022. Ce budget s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec pour objectif de poursuivre les actions engagées dans ce nouveau mandat et ceci toujours sans augmentation des taux d'imposition !

Les prévisions budgétaires sont bâties sur les 3 axes que sont :

- De maintenir les taux de fiscalité
- De continuer à dégager de l'autofinancement pour le financement des équipements publics
- De poursuivre le programme d'investissements pour la maîtrise du foncier et l'entretien du patrimoine.

La commune de Serris poursuit son développement économique et urbain en lien avec les phases IV et V du Programme d'Intérêt Général signées en 2010 avec l'EPA, qui planifient les programmes construction

de logements. En parallèle, la ville de Serris met tout en œuvre pour favoriser l'installation d'entreprises sur son territoire et ainsi augmenter les bases de fiscalité.

Dans la continuité de 2021, les dépenses concourent à la réalisation des projets du mandat, à savoir :

Démocratie locale participative

- Organiser des ateliers thématiques citoyens
- Maintenir les réunions publiques de concertation
- Porter des projets de proximité aux

instances participatives.

- Partager et présenter les grands projets structurants du territoire en réunion publique.
- Renforcer les échanges habitants / élus via nos sites internet.

Sécurité

- Poursuivre la lutte contre les incivilités.
- Amplifier le dispositif « voisins vigilants ».
- Poursuivre les actions de prévention auprès des jeunes et publics fragiles.

Cadre de vie et transition écologique

- Élaborer une gestion adaptée des espaces verts, favoriser la biodiversité et viser, à terme, une 4^e fleur au label Ville Fleurie.
- En prolongement de l'étude sur les désordres générés par les arbres, mener des abattements et réaménagements progressifs.
- Encourager les économies d'énergie, de fluides et de consommables.

Petite Enfance

- Maintenir un niveau d'accueil suffisant sur les différents modes de garde et favoriser la diversité des modes d'accueil.
- Exploiter le bâtiment dédié au Relais Petite Enfance et amplifier le partenariat avec nos assistantes maternelles.
- Continuer à promouvoir un véritable projet éducatif: apprentissage du langage des signes, période d'adaptation dans les crèches...
- Ouvrir à plein temps la crèche Terre d'Éveil à 35 berceaux.

Enseignement

- Poursuivre le partenariat étroit avec les établissements scolaires.
- Encourager l'inclusion des enfants porteurs de handicap.
- Favoriser les produits bio et les circuits courts dans la restauration scolaire, éviter le gaspillage.

Enfance

- Développer les coins lecture dans les centres de loisirs pour donner le goût de la lecture aux enfants.
- Initier auprès des jeunes un programme de sensibilisation à la citoyenneté et au vivre ensemble.

Jeunesse

- Poursuivre le dispositif de Bourse au permis.
- Organiser des stages BAFA.
- Poursuivre une offre de loisirs riche autour de sorties, séjours et de

Véronique HORTENSE

Adjointe au Maire
déléguée aux Finances et à la Citoyenneté

« Malgré les impacts financiers liés à la situation internationale (hausse du carburant, des matières premières, etc.), la Ville poursuivra ses actions envers les Serrissiens, toujours sans hausse des taux d'imposition. »



stages (ex: « Bougez votre été »).

- Promouvoir le sport dans l'offre jeunesse par la découverte sportive.
- Mener des actions de prévention auprès des jeunes.
- Poursuivre l'accueil en stage des élèves de 3^e dans nos services municipaux.

Sport

- Poursuivre le fort soutien au monde associatif et au sport élite pour le rayonnement de Serris et du Val d'Europe.
- Renforcer le sport-santé en organisant des actions sportives régulières dans l'espace public.
- Favoriser les pratiques sportives diverses au sein de toutes les activités municipales (centre de loisirs, écoles...) et aider au financement pour les jeunes les plus démunis.
- Contribuer à inscrire la promotion du sport dans les offres jeunesse en proposant des découvertes sportives variées et innovantes.

Culture

- Continuer de proposer une offre culturelle diversifiée à des prix adaptés.
- Renforcer le soutien aux associations culturelles en développant les partenariats.
- Développer l'accueil en résidence des pièces de théâtre à la Ferme des Communes.
- Proposer des rendez-vous forts « culture et ouverture sur le monde » dans toutes les actions municipales.

- Amener la création artistique dans l'espace public et l'ouvrir à tous.

Animation et vie associative

- Poursuivre et développer les actions qui favorisent le lien social.
- Renforcer le partenariat avec le comité des fêtes et le placer au cœur de l'animation de proximité.
- Réunir les familles, enfants, aînés lors de manifestations festives.
- Maintenir le soutien aux associations qui rythment la vie de Serris.

Solidarité

- Continuer de faire de Serris une ville solidaire et attentive aux situations des familles en difficulté.
- Soutenir l'épicerie solidaire et favoriser son rayonnement sur le Val d'Europe.
- Renforcer le soutien aux personnes âgées et être attentif à leurs conditions de vie.

Séniors

- Proposer de nouvelles activités (club échecs, théâtre, sorties culturelles, formations...).
- Favoriser le lien par le biais d'actions écocitoyennes.

Numérique

- Développer l'utilisation des « logiciels libres » sur le territoire.
- Lutter contre « l'illectronisme » par le biais d'ateliers numériques.
- Engager avec l'intercommunalité une mutualisation des outils et des services informatiques.

Budget communal par politique publique

Retrouvez le budget communal présenté par politique publique, c'est-à-dire en ajoutant les dépenses totales par secteur, fonctionnement (frais de personnel, subventions...) et investissement (construction des équipements, gros travaux...) confondus.



PETITE ENFANCE

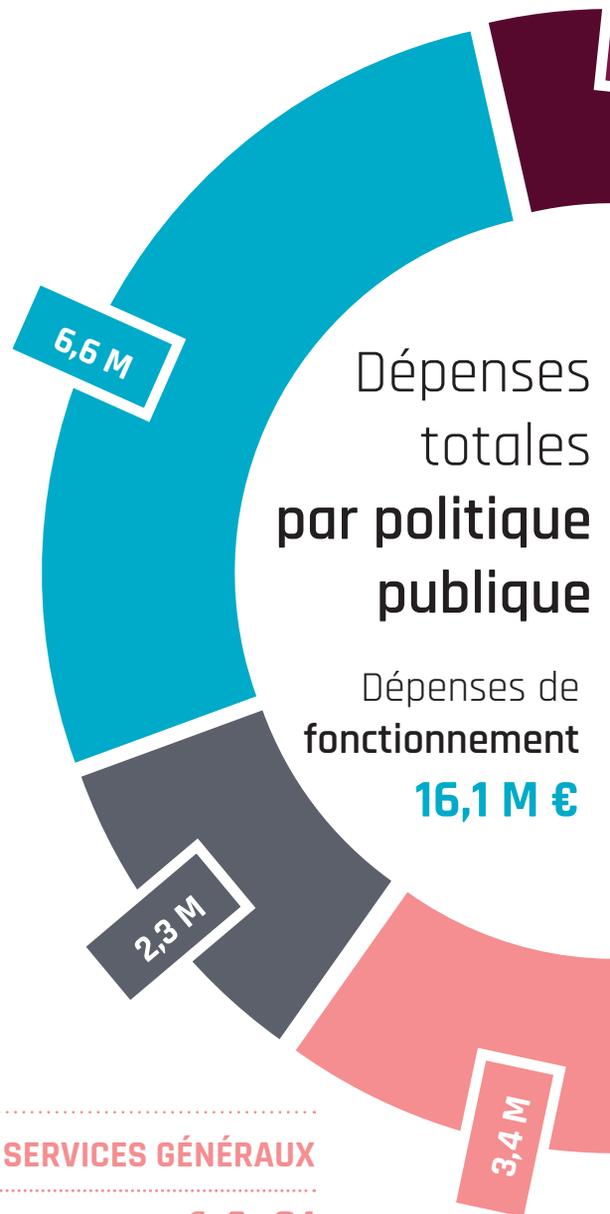
8,8 %

Inclut le personnel et les frais de fonctionnement des trois crèches et du relais petite enfance

ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

27 %

Comprend l'ensemble des coûts des cinq groupes scolaires, activités périscolaires, extrascolaires et restauration (dont 2,10 M€ pour la construction du centre de loisirs n° 5).



Dépenses totales par politique publique

Dépenses de fonctionnement
16,1 M €

CONTRIBUTIONS DIVERSES ET DETTE

9,6 %

Regroupe les contributions aux différents organismes (SDIS, FIPHFP, CPRH, assurance du personnel, etc...), aux fonds de péréquations (FPIC, FSRIF), les remboursements d'emprunts (0,4 M €) et les dépenses imprévues (0,7 M €).



SERVICES GÉNÉRAUX

14 %

Il s'agit des ressources nécessaires au fonctionnement de la collectivité (état civil, accueil, ressources humaines, informatique, juridique, intendance, finances).



SPORT, JEUNESSE

5 %

Correspond à l'ensemble des activités sportives et les actions pour les jeunes, y compris les subventions aux associations, les coûts des gymnases et des terrains.



CULTURE

3,7 %

Comprend les spectacles présentés à la Ferme des Communes et les actions culturelles proposées sur la commune (journées de la BD, ouverture sur le monde, etc.).



LIEN SOCIAL, SOLIDARITÉ, SÉNIORS

3,2 %

Correspond aux événements organisés par la commune, ainsi que toutes les actions communales et du CCAS, à destination de tous les publics



POLICE MUNICIPALE

5,6 %

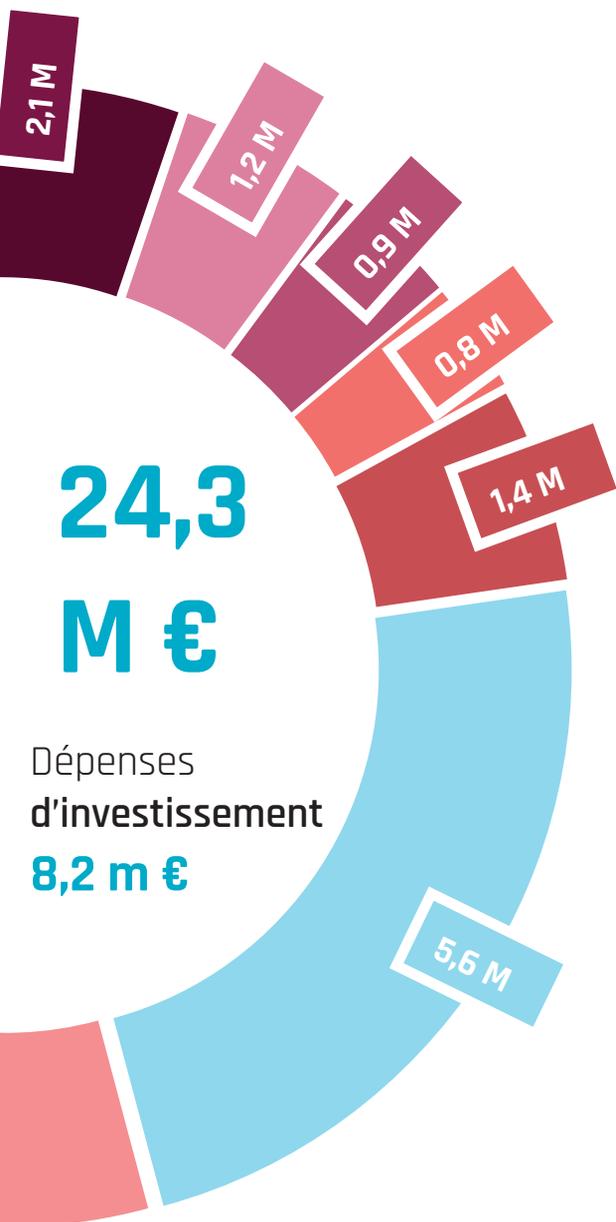
Le budget se compose du personnel, du déploiement de la vidéo protection et d'un projet de garage municipal.



ESPACES PUBLICS (VOIRIES, ESPACES VERTS, AMÉNAGEMENT)

23,1 %

Inclut le nettoyage des voiries, l'éclairage public, l'entretien des espaces verts, le personnel lié à ces activités et à l'urbanisme (dont 1,8 M€ pour l'acquisition de foncier).



Recettes de
la commune

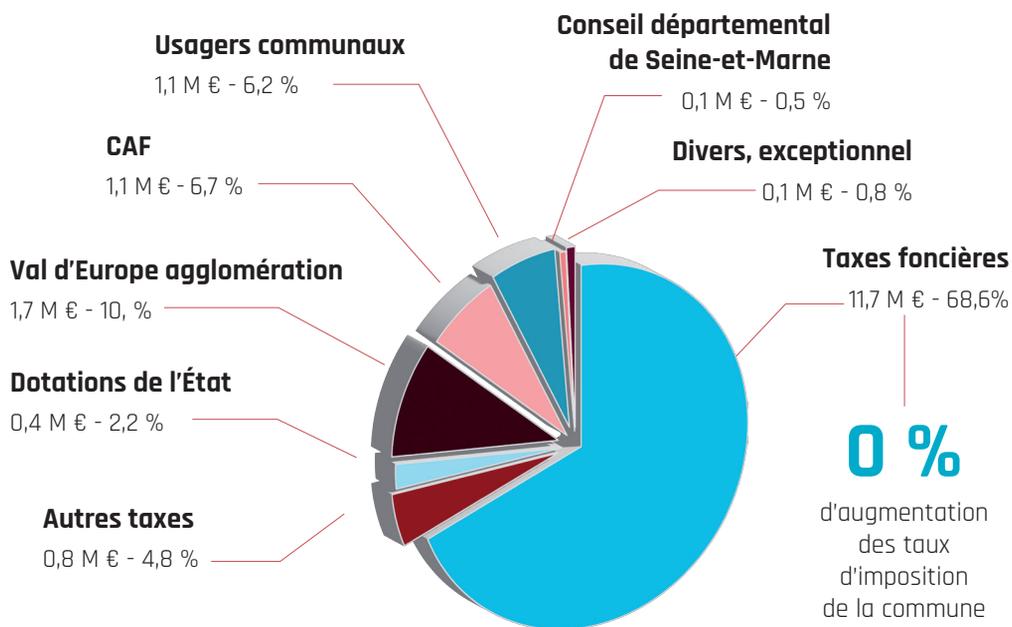
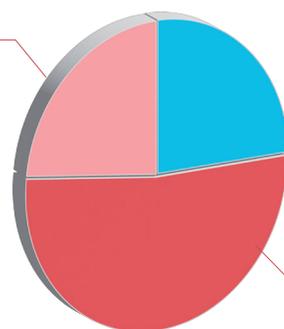
24,3
M €

7,3 M €

Recettes
d'investissement

Recettes de
fonctionnement

17 M €

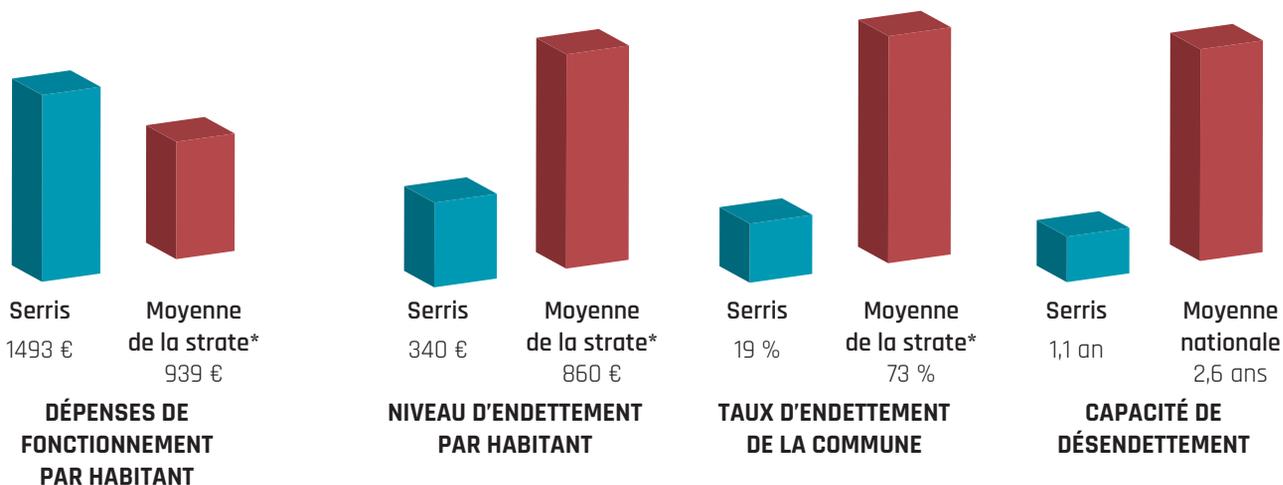


79 %

des taxes foncières
de Serris
proviennent
des entreprises
(21 % des ménages)

0 %

d'augmentation
des taux
d'imposition
de la commune
depuis 2017



*Strate: ville de 5 000 à 10 000 habitants

DÉCOUVERTE DOMITYS

Résidences services seniors en Seine-et-Marne

Le cadre idéal pour vivre bien entouré et rassuré

Les résidences services seniors Domitys vous accueillent à Combs-la-Ville, Melun et Serris. Situées à proximité de nombreux commerces et transports, ces résidences offrent un cadre propice au bien-être quotidien. Pour vous donner un aperçu de la qualité de vie de leurs locataires, nous sommes allés à la rencontre de Maryse, chez elle, dans son appartement Domitys.



Chez elle, Maryse reçoit régulièrement ses proches, notamment sa petite-fille avec laquelle elle partage son goût pour la cuisine. Photoreportage réalisé début 2020.

Ancienne institutrice, Maryse n'a jamais cessé d'être active. À l'heure de la retraite, elle a décidé de se consacrer pleinement à ses passions : la peinture et la sculpture. Et il y a deux ans, pour rompre avec l'isolement de son ancien appartement et ainsi «**sécuriser [sa] vie et libérer [ses] enfants**», Maryse a pris la décision d'emménager dans une résidence Domitys. Pour le plus grand bonheur de sa famille qu'elle reçoit régulièrement.

«Me savoir bien entourée, c'est rassurant.»

C'est en cherchant une solution de logement correspondant à

ses moyens que Maryse a opté pour Domitys. Après une étude personnalisée, elle a choisi un T2, avec chambre, séjour et cuisine. Outre son appartement, le loyer de Maryse lui donne accès aux espaces de convivialité (restaurant, salon, bar, atelier, piscine), ainsi qu'à de nombreux services et activités. Autant d'avantages pour **une vie plus sereine, au sein d'une résidence sécurisée**, avec la présence 24h/24 d'une équipe formée, bienveillante et disponible pour l'accompagnement dans les démarches médicales, sociales et pratiques.

«Je suis venue passer une semaine et je m'y suis trouvée bien !»

Avant de prendre sa décision, Maryse a profité d'un séjour de courte durée pour découvrir sa résidence et son futur appartement. Elle a même pu conserver toutes ses habitudes, ses loisirs, son médecin, ses amis...

Et aujourd'hui, Maryse réalise son rêve de toujours, apprendre à jouer du piano, grâce à son amie Josette. **«On vient toutes et tous avec nos compétences. Ce serait dommage de ne pas en faire profiter les autres.»**

Partout en France, ils sont nombreux à profiter au quotidien de la qualité de vie qu'offrent les 150 résidences services seniors Domitys. Et comme Maryse, chacun d'entre eux peut aujourd'hui dire : **«J'ai trouvé le cadre idéal pour vivre la vie que j'aime.»**

Vos résidences vous invitent à la découverte

Pour découvrir vos résidences services seniors Domitys, des visites sont organisées dans le plus grand respect des mesures sanitaires.

 **DOMITYS**
vivre l'esprit libre

SARIA
37 COURS DU DANUBE - SERRIS
01 88 58 00 00

LES NOTES FLORALES
3 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
COMBS-LA-VILLE
01 88 97 00 00

LA COURTINE
2 RUE DU CAPITAINE BASTIEN
MELUN
01 88 37 00 00

— domitys.fr —



OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE SERVICES SENIORS DOMITYS

Avec l'ouverture en mars dernier de Domitys Saria, Serris compte maintenant deux résidences pour seniors: une dans le Bourg, la résidence Loreden, inaugurée en octobre dernier et une dans le centre urbain, la résidence Domitys Saria. L'installation de ces deux équipements dans notre commune est encore une preuve de la qualité de vie de Serris.

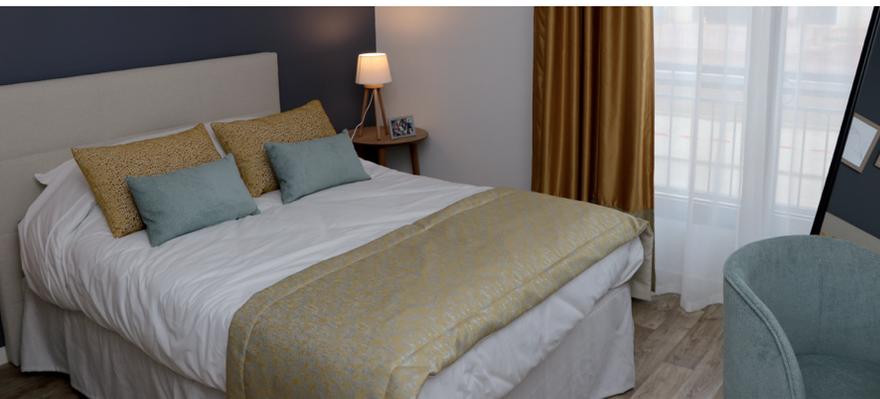
La résidence Domitys Saria a ouvert ses portes à Serris, en mars dernier. Située cours du Danube, à proximité des Berges du Danube, elle propose 105 appartements, du studio au trois pièces, en séjour permanent ou temporaire (d'une nuit à six mois). Ces logements s'adressent à des seniors autonomes (et à leurs animaux de compagnie) souhaitant être indépendants mais entourés. Les résidents bénéficient de nombreux espaces de convivialité dont une piscine, une salle de sport, un coin multimédia ou encore un espace bien-être/esthétique. Ils sont également entourés d'une équipe disponible de jour comme de nuit, 7j/7 composée d'une vingtaine de personnes.

Au quotidien, de nombreuses activités leur sont proposées. Les résidents peuvent ainsi participer à des cours de sport adaptés à leurs conditions physiques, prendre soin d'eux ou tout simplement passer un bon moment en toute convivialité. De nombreuses activités sont également proposées quotidiennement.

Le restaurant, ouvert à tous les résidents, à leurs familles et amis, mais aussi aux personnes extérieures, offre chaque jour des menus variés avec des produits frais et de saison, élaborés et préparés par un chef.

Le 31 mars dernier, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Anne GBIORCZYK, Vice-Présidente du Département et Véronique FLAMENT, Maire de Magny le Hongre et les élus de Serris, ont été invités par Mylène MAROLLEAU, Directrice de la résidence, à se rendre aux journées portes ouvertes de Domitys Saria. Ils ont pu ainsi constater la qualité des prestations offertes par ce programme.

Serris compte maintenant deux résidences pour seniors, une dans le Bourg, la résidence Loreden, inaugurée en octobre dernier et une dans le centre urbain, Domitys Saria. L'installation de ces deux équipements pour seniors montre bien la qualité de vie de notre commune.



De gauche à droite : Véronique FLAMENT-BJÄRSTÅL, Maire de Magny le Hongre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Mylène MAROLLEAU, Directrice de Domitys Saria et Anne GBIORCZYK, Vice-Présidente du Département et Maire de Bailly-Romainvilliers,

■ QUELQUES CHIFFRES

105

appartements
du studio au 3 pièces

15

appartements dédiés
aux séjours temporaires
ou nuitées hôtelières

20

ans d'expérience
dans les résidences
services seniors

150

résidences Domitys en
France, Belgique et Italie

13 000

résidents font confiance
à Domitys

95 %

de taux de satisfaction
des résidents Domitys

DOMITYS SARIA

37, cours du Danube - 77000 Serris
Tél.: 0188 58 00 00
serris@domitys.fr
www.domitys.fr

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

CENTRE ACCÈS VISION



**Centre d'ophtalmologie conventionné
Secteur 1 - Tiers Payant intégral Sécu/
Mutuelle - C2S - AME**

Consultation ophtalmologique, adaptation
lentilles, OCT, Topographie, Champ visuel,
Orthoptie. Accueil à partir de 6 ans.

Adresse: 10 place d'Ariane - 77700 Serris

Tél.: 0185 45 18 05

Horaires du secrétariat: du lundi au vendredi,
09h00 à 13h00 et 14h00 à 19h00

Site: www.acces-vision.com

Prise de RDV: [Doctolib](https://www.doctolib.fr)

KRÄMER MEGASTORE SERRIS



Expert en matériel d'équitation

Spécialiste dans l'équipement équestre,
cavalier et cheval. Carrière disponible pour
essais d'équipement (sur rendez-vous).

Adresse: Bd Robert Thiboust - 77700 Serris

Horaires: Lundi au vendredi: 10h00-19h00
Samedi: 10h00-18h00

Tél.: 0892 23 20 13 (0,35 €/m)

E-Mail: info@kramer.fr

Site: www.kramer.fr

Collecte des déchets verts

■ La collecte des déchets a lieu chaque vendredi, du 1^{er} avril au 25 novembre 2022 (jours fériés compris).

La distribution des sacs a débuté le 28 mars dernier.

Vous pouvez récupérer vos sacs au Centre Technique Municipal (2 bd Robert Thiboust)

- Lundi, de 14 h 00 à 17 h 00.
- Du mardi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Nombre de sacs distribués par foyer

(1 paquet = 20 sacs)

- **Jardin supérieur à 200 m²:**
3 paquets/an fournis en 2 fois,
2 paquets d'avril à août
et 1 paquet en septembre.
- **Rez-de-jardin entre 50 et 200 m²:**
2 paquets/an.
- **Rez-de-jardin et terrasse inférieurs à 50 m²:**
1 paquet/an.
(Les balcons ne sont pas concernés).

Les personnes n'ayant jamais demandé de sacs de déchets verts devront apporter: une pièce d'identité et un justificatif de domicile (loyer, fluides, téléphonie, carte d'électeur) au format papier.



Adopter Les bonnes pratiques dès le plus jeune âge

La Police municipale de Serris est intervenue dans les écoles afin de faire passer aux enfants le permis piéton et le permis vélo. Une intervention très appréciée des enfants.

Circuler et en toute sécurité, c'est important pour tous, mais cela l'est encore plus pour les enfants. La Police Municipale de Serris l'a bien compris. C'est pour cela qu'elle est intervenue dans les établissements scolaires de la commune afin de faire passer le permis piéton aux CP et le permis vélo aux CM2.

Permis piéton

Le permis piéton vise à faire comprendre à l'enfant tous les risques qu'il encourt lors de ses déplacements. Les agents de Police Municipale ont donc alerté les élèves sur les dangers qu'ils peuvent rencontrer, lors de leur retour de l'école par exemple et les ont familiarisés avec le vocabulaire du piéton et de la rue. Cette formation a ensuite été validée par le passage d'un test ludique et participatif. La Police Municipale a ensuite remis un diplôme aux enfants ayant réussi ce test.

Avancée du 5^e centre de loisirs

■ Le centre de loisirs du groupe scolaire Pierre Perret est maintenant hors d'eau et hors d'air, les travaux de gros œuvre étant achevés. La livraison de l'équipement est prévue pour novembre 2022. Il devra ensuite être aménagé. Son ouverture devrait avoir lieu aux alentours des vacances d'hiver 2023.





Permis vélo

Le permis vélo a également pour objectif de protéger l'enfant. Le vélo est un véhicule comme les autres. Son conducteur doit obéir aux mêmes règles que les autres conducteurs. Pour cela, la Police Municipale entraîne les CM2 sur un circuit reprenant les difficultés rencontrées dans la rue: stop, céder le passage, priorité à droite, manie- ment du vélo, etc. Tout comme le permis piéton, les enfants sont testés et reçoivent un diplôme pour la réussite de cette formation.

Que ce soit à pied ou à vélo, ces deux opérations de sensibilisation permettent aux enfants d'apprendre, dès l'enfance, les règles d'usage de la route et de la rue. La Po- lice municipale a aussi profité de ces deux opérations pour sensibiliser les enfants à l'usage de la trottinette électrique.

C'est aussi aux adultes qui accompagnent quotidiennement les enfants de donner le bon exemple, que ce soit en tant que piéton ou en tant que conducteur.

Pelouse et haie: quelques rappels



■ La tonte des pelouses et l'utilisation de matériel bruyant sont uniquement autorisées pour les particuliers :

- du lundi au vendredi:
8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30-19 h 30
- samedi:
9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
- dimanche et jours fériés:
10 h 00 - 12 h 00

■ Taille des haies

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou pri- vées, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux.

PLANNING PRÉVISIONNEL DE LIVRAISON DES FUTURS PROGRAMMES

2022

1^{er} semestre

LES COTTAGES D'AMILLY 



LA FERME DES CÉLESTINS 



2^e semestre

ESPRIT FAUBOURG 



AU FAUBOURG DU TEMPLE 



PARC SPIRIT 



FOYER RÉMOIS 



De nouveaux établissements scolaires et une église à Serris

Après l'église Saint Michel construite en 1963 dans le Bourg de Serris, le Centre Urbain va accueillir en 2024 le centre ecclésial Saint-Colomban. Un établissement scolaire privé catholique complétera ce projet qui prend forme dans la Zac du Pré de Claye.

.....
Centre ecclésial
- une église
- un presbytère
- un centre paroissial
.....

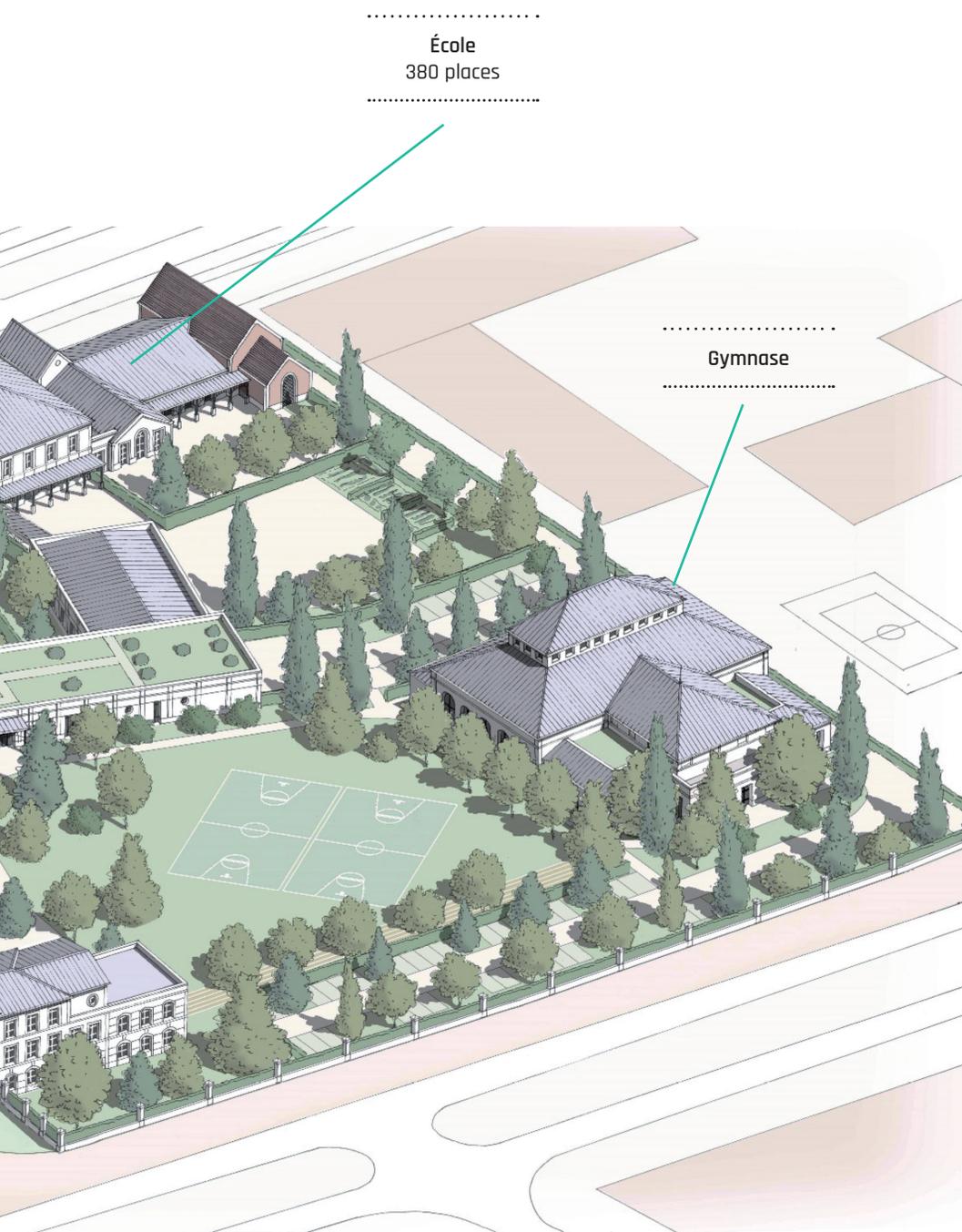


.....
Établissement secondaire
- collège de 640 élèves
- lycée de 430 élèves
.....

ZAC du PRÉ DE CLAYE
PIERRE PERRET SAINT-COLOMBAN



Pour répondre à la forte croissance démographique du Val d'Europe, le diocèse de Meaux a lancé la construction d'un centre ecclésial à Serris. Situé sur un terrain de 4 000 m², le projet Saint-Colomban comprendra une église dotée d'un clocher de 36 mètres de haut, ainsi qu'un centre paroissial pour le développement des activités pastorales. La nef de l'église comprendra 600 places. Modulable, grâce à un auditorium de 300 places, elle pourra s'agrandir à 900 places. Une chapelle de semaine de 100 places est également prévue. Un presbytère accueillera quatre logements destinés à des prêtres et trois logements destinés à des séminaristes ainsi que des locaux de vie commune.



École
380 places

Gymnase

QUI EST SAINT-COLOMBAN ?

Saint Colomban est un moine irlandais du VI^e siècle. Il fut à l'origine de la naissance de trois grandes abbayes de Seine-et-Marne et premiers lieux d'éducation: Faremoutiers, Jouarre et Rebaix.

Il est considéré aujourd'hui comme un symbole de la promotion d'une Europe unie, porteuse d'espoirs de paix et de fraternité entre les peuples.

FINANCEMENT DU PROJET

Le projet Saint-Colomban est entièrement financé par les dons. Fin 2021, le diocèse avait déjà réuni des sommes importantes: 14,5 millions d'euros pour l'institution Saint-Colomban et 7 millions pour l'église. Il reste encore respectivement 7 et 3 millions à lever.

PAROISSE SAINT-COLOMBAN DU VAL D'EUROPE

0160 42 0115

www.desracinesversleciel.fr
paroisse-st-colomban.fr

INFORMATIONS SUR LA SCOLARITÉ OU LES INSCRIPTIONS

M^{me} Marina TRELLE:
m.trelle@ddec77.org

Juxtaposée à l'église, l'institution Saint-Colomban, un **centre scolaire d'enseignement catholique**, sera édiée sur un terrain de 22 000 m². Cet établissement catholique privé sous contrat comprendra **un collège de 640 élèves, un lycée de 430 élèves, des classes de BTS de 48 élèves et une école de 380 élèves.**

Cet ensemble scolaire répond à une véritable demande dans le secteur: il n'existe pas d'établissement d'enseignement catholique au Val d'Europe et les deux établissements d'enseignement catholique des environs refusent chaque année une cen-

taine d'élèves à l'entrée du collège. L'établissement pourra ainsi soulager les autres établissements du département, publics ou privés. L'établissement scolaire Saint-Colomban accueillera des élèves de toute origine et de toute confession avec le souci de la mixité sociale.

Les travaux de l'ensemble Saint-Colomban débuteront fin 2022. Le collège (deux classes de 6^e) et le lycée (deux classes de seconde) ouvriront en septembre 2023 dans des bâtiments provisoires.

Élections législatives vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire.

Date limite d'inscription

sur www.service-public.fr ;
4 mai 2022 ;

en mairie ou par courrier :
6 mai 2022.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Pour vous inscrire, il vous sera demandé :

- Un justificatif d'identité
- Un justificatif de domicile numérisé ;

Date des élections législatives

- 1^{er} tour : 12 juin 2022
- 2^d tour : 19 juin 2022

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu (date sous réserve de modification) :

Mardi 7 juin, 20 h 00

Lundi 4 juillet, 20 h 00

Les séances ont lieu à l'Hôtel de Ville et sont à nouveau ouvertes au public.

Vous pouvez également les suivre en direct sur notre [page facebook VilleDeSerris](#).

Les vidéos des séances sont disponibles sur notre [chaîne youtube ville de Serris](#) ou sur www.serris.fr [rubrique citoyenneté](#)

Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 avril 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrisien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

« Dynamique », « en perpétuel mouvement », « agréable à vivre » ... Ces mots ne sont pas ceux de vos élus, mais de nos concitoyens et des nombreux investisseurs qui s'intéressent à Serris. Ils expriment l'ambition portée, depuis 2014, par Philippe DESCROUET d'une ville inscrite dans la modernité, où il fait bon vivre et où chaque citoyen a sa place pour se réaliser dans un environnement de qualité. Celle d'une ville dans laquelle l'accès à l'emploi, aux loisirs et à la culture sont faciles et se confondent avec des services publics de qualité garant des équilibres sociétaux et environnementaux. Cette réussite nous la devons à la volonté de notre maire qui a fixé un cap ambitieux et moderne pour Serris. Cap de la transition climatique autour d'un projet de végétalisation de nos espaces publics (nouveau parc urbain) et de modernisation de nos infrastructures (5^e centre de loisirs, projet Saint-Colomban). Cap du dynamisme économique et de l'attractivité de notre ville avec notamment différents projets d'implantations de nouvelles sociétés (résidence Domitys). Cap de la culture (nouvelle saison culturelle à venir) avec la volonté d'en faire un point de rayonnement en Seine-et-Marne. Cap de la résilience face aux catastrophes climatiques et sanitaires que nous avons - unis et rassemblés - surmontées. Cap d'une communauté de destin soudée face aux haines et au racisme. Cette volonté de changement, les Serrisiens l'ont depuis 2014 plébiscitée... et cela nous invite à continuer à vous servir pour concrétiser les ambitions que nous avons pour le Serris de demain.

VIVONS SERRIS AUTREMENT (MINORITÉ)

NOUS RENCONTRER POUR ÉCHANGER
Les séances du Conseil Municipal sont de nouveau ouvertes au public !

L'information n'ayant visiblement pas reçu le relais qu'elle aurait mérité, il n'a été aperçu dans la salle du Conseil qu'un seul Serrisien lors de la dernière session, fin mars...

En cette période de choix citoyens, où chacun souhaite être écouté et entendu, nous vous invitons à (re)venir assister au Conseil Municipal et à y rencontrer vos élus un peu avant et à l'issue de la séance.

Nous sommes là par vous... et pour vous !

Julien DEGLIAIME | 06 60 80 84 47
j.degliame@serris.fr

La Mairie de Serris a préempté depuis des années des biens qui pour certains sont toujours vides ; de plus sur notre territoire, des logements sont vacants. Il aurait été opportun d'en faire l'inventaire, au vu de la situation en Ukraine, afin de donner la possibilité à des familles de s'y installer. La commune aurait pu également mener un projet en concertation avec le CCAS, le conseil des jeunes et des aînés afin de récolter des produits de premières nécessités pour permettre à ces réfugiés d'être accueillis dans la dignité. Il est toujours possible de mener de telle action, à condition de faire les choix qui s'imposent. Élection présidentielle, 10-24 avril 2022 chaque voix compte.

Nancy ETINA, n.etina@serris.fr

■ Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH.

Photos : Service Communication, Créa Photo. Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 5 500 ex. Dépôt légal : 2^e trimestre 2022.

Impression : Gestion Graphic. Imprimé sur du papier norme PEFC, Certification Label Imprim'Vert.

QUARTUS

RÉSIDENTIEL



**Prochainement
à Serris (77)**

**Devenez propriétaire
de votre maison ou appartement**
au sein de la résidence « Le Domaine de Claye »
À proximité du centre commercial Val d'Europe

quartus-residentiel.fr | 01 85 53 25 81



PERMIS JEUNES



TU ES SERRISSIEN ?

TU AS ENTRE 18 ET 25 ANS ?

LA VILLE T'AIDE À FINANCER TON PERMIS

500 euros pour ton permis de conduire B
en échange d'activités bénévoles.

En partenariat avec Excel Conduite
et Just Permis.

SERRIS
POUR LA
JEUNESSE !

DÉPÔT DE LA CANDIDATURE
DU 2 AU 25 MAI 2022
DOSSIER À TÉLÉCHARGER
SUR SERRIS.FR

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS
jeunesse.sport@serris.fr
01 60 43 52 00